

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: 687051 – 5in1 octane booster

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie du produit PC0 Autre

Emploi de la substance / de la préparation Additif de carburant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / importateur / fournisseur:

Maumo International BV

Zwaalweg 16

2991 ZC Barendrecht

Tel.: +31 (0) 1806-99234

Fax.: +31 (0) 1806-99235

Email: info@maumo.nl

www.mauimo.nl

Service chargé des renseignements: Département sécurité du produit.

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

-

-

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1A

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Asp. Tox. 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

STOT SE 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger GHS07, GHS08, GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphthalène

ferrocène

solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)

solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)

Mentions de danger

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: 687051 – 5in1 octane booster

(suite de la page 1)

Indications complémentaires:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange de substances énumérées ci-après, éventuellement avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux:		
Numéro CE: 918-811-1 Reg.nr.: 01-2119463583-34	Hydrocarbons, C10, Aromates, <1% Naphtalène Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 64742-94-5 EINECS: 265-198-5 Numéro index: 649-424-00-3 Reg.nr.: 01-2119463588-24	solvant naphta aromatique lourd (pétrole) Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	2,5-10%
Numéro CE: 926-273-4 Reg.nr.: 01-2119451151-53	solvant naphta aromatique lourd (pétrole) Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411	≤2,5%
CAS: 102-54-5 EINECS: 203-039-3 Reg.nr.: 01-2119978280-34	ferrocène Flam. Sol. 1, H228; Repr. 1A, H360; STOT RE 2, H373; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	<1%
CAS: 91-20-3 EINECS: 202-049-5 Numéro index: 601-052-00-2 Reg.nr.: Compliant	naphtalène Carc. 2, H351; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	<1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Les personnes, fournissant l'assistance, devraient éviter l'exposition au danger pour eux-mêmes comme pour autrui.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position qui facilite la respiration.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec beaucoup d'eau (Peut-être la douche).

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Après contact avec les yeux:

Si possible, retirer les lentilles de contact.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes (au moins 15 minutes), sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche avec beaucoup de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Après ingestion du liquide, des gouttelettes de produit peuvent pénétrer dans les poumons (aspiration), de sorte que la pneumonie peut se produire.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: 687051 – octane booster

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit 5.2

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

Gardez nuages de poussière / vapeur loin des points d'ignition.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Éviter de respirer les vapeurs et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Nettoyage utilisé du matériel absorbant (avec déversement) IMMÉDIATEMENT.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Respecter les règles générales relatives à la prévention des incendies.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Le stockage doit se conformer aux réglementations locales.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et les réservoirs:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil.

Tous les produits dangereux doivent être placés au-dessus d'un bac de rétention.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: 687051 – octane booster

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphthalene		
RCP-TGG (EU)	Valeur momentanée: 100 mg/m³	
102-54-5 ferrocène		
VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m³	
91-20-3 naphthalène		
VME (France)	Valeur à long terme: 50 mg/m³, 10 ppm	
	C2	
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 30 mg/m³, 10 ppm	
DNEL		
Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphthalene		
Oral	Long-term - systemic effects	7,5 mg/kg bw/day (con)
Dermique	Long-term - systemic effects	7,5 mg/kg bw/day (con)
		12,5 mg/kg bw/day (wor)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects	32 mg/m3 (con)
		150 mg/m3 (wor)
7491-09-0 Potassium 1,2-bis(2-ethylhexyloxycarbonyl)s ethanesulphonate		
Inhalatoire	Acute - local effects	46,6 mg/m3 (wor)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Type de filtre A (marron)

Protection des mains:



Gants de protection

Utilisez des gants de protection selon DIN EN 374-3

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau recommandée: 0,71 mm

Temps de pénétration du matériau des gants

Pénétration: Percée temps >480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Utilisez des lunettes de sécurité qui répond aux exigences de la norme EN 166; dernières versions.

(suite page 5)

— FR —

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: 687051 – octane booster

(suite de la page 4)

Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants
Limitation et contrôle de l'exposition environnementale
Prévenir les déversements d'atteindre les eaux de surface ou dans le sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Indications générales.

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Orange
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH:	Non déterminé.
---------------	----------------

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	160 - 220 °C

Point d'éclair	>61 °C
----------------	--------

Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
-------------------------------	-----------------

Température d'inflammation:	> 400 °C
-----------------------------	----------

Température de décomposition:	Non déterminé.
-------------------------------	----------------

Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
------------------------------------	--

Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
------------------------	--------------------------------

Limites d'explosion:

Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C:	10 hPa
-----------------------------	--------

Densité à 20 °C:	0,893 g/cm ³
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
---	-----------

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
--	----------------

Viscosité:

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

Teneur en solvants:

Propriétés oxydantes :	Ne contient pas de propriétés oxydantes.
------------------------	--

9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
-------------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Réagit violemment avec les oxydants.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Lumière directe du soleil

Chaleur

Étincelles - feu

10.5 Matières incompatibles: Agents oxydants

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: 687051 – octane booster

(suite de la page 5)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphtalène

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rab) (OECD 402)

64742-94-5 solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LD50 /1h	90 mg/l (rat)

solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LD50 /1h	90 mg/l (rat)

64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	21 mg/l (rat)

102-54-5 ferrocène

Oral	LD50	1.320 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LD50/2 h	1 mg/m3 (ATE)

91-20-3 naphtalène

Oral	LD50	490 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	100 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphtalène

NOELR/72h	2,5 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL50/96h	≥2-≤5 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EL50/48h	≥3-≤10 mg/l (Daphnia Magna)
ErL50/72h	11 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: Octane Booster + Lead Substitute

(suite de la page 6)

64742-94-5 solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	
LL50/96h	677,9 mg/l (Bactéries)
	2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EL50/48H	3 mg/l (Daphnia Magna)
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	
LL50/96h	677,9 mg/l (Bactéries)
	2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EL50/48H	3 mg/l (Daphnia Magna)
64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités	
LC50/96h	45 mg/l (poisson) (Calculated)
EC50/48h	10.000.000 mg/l (Daphnia Magna) (Calculated)
91-20-3 naphtalène	
LC50/96h	0,5 mg/l (Fish)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Nocif pour les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU	
ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR/RID/ADN	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphtalène, Contient:Alkyl(C3-C5)benzènes)
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphtalène, Solvent naphta, Contains Alkyl(C3-C5) benzenes), MARINE POLLUTANT
IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbures, C10, Aromates, <1% Naphtalène, Solvent naphta, Contains Alkyl(C3-C5) benzenes)

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: 687051 – octane booster

(suite de la page 7)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR/RID/ADN	
	
Classe	9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
Étiquette	9
IMDG, IATA	
	
Class	9 Matières et objets dangereux divers.
Label	9
14.4 Groupe d'emballage	III
ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	
14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement
Marine Pollutant:	Non
Marquage spécial (ADR/RID/ADN):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
Indice Kemler:	90
No EMS:	F-A,S-F
Stowage Category	A
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR/RID/ADN	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	-
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (HYDROCARBONS, C10, AROMATES, <1% NATPHTALENE, CONTIENT:ALKYL(C3-C5) BENZÈNES), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients sont répertoriés.

Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

(suite page 9)

FR —

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2019

Numéro de version 1

Révision: 17.01.2019

Nom du produit: 687051 – octane booster

(suite de la page 8)

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Phrases importantes

H228 Matière solide inflammable.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Remarques pour formation. Prendre soin de la bonne information, instruction et formation des utilisateurs.

Service établissant la fiche technique: Environment protection department.

Acronymes et abréviations:

ADN: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation Intérieures (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (Division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

EC50: Effective Concentration, 50 percent

IOELVS: Indicative Occupational Exposure Limit Values

mPa.s: millipascal per second

Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Repr. 1A: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

. Sources.

Cette information est basée sur le courant des données disponibles (fournisseurs de matières premières, chimie cartes, annexe VI)

Voir également également le site internet : <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database> Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette signalétique, fiche produit est préparé avec le plus grand soin et correspond aux informations plus récentes sur la date de publication (figurant en haut de chaque page) au fournisseur sont connus. Le contenu de la fiche de données de sécurité n'est pas comme une garantie que le produit décrit des caractéristiques spécifiques ou convient à certaines fins. C'est l'obligation de l'utilisateur pour déterminer si le produit est approprié pour le but spécifique et la méthode d'application que l'utilisateur est voulu ou implicite. Cette fiche ne concerne que le produit spécifique et ne s'applique pas à une utilisation qui n'est pas définie ou est pour une utilisation du produit en combinaison avec d'autres matériaux et/ou de produits. C'est la responsabilité de l'utilisateur pour pouvoir utiliser le produit avec soin et d'observer les lois et règlements applicables. Le fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects en raison de la mauvaise utilisation de cette fiche signalétique et/ou du produit qui y sont décrites.